



COMPTE RENDU de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2016

Le trente et un mars deux mille seize, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LEROY, Maire

<u>Date de convocation</u> :	25 mars 2016	<u>Membres en exercice</u> :	29
<u>Date d'affichage</u> :	25 mars 2016	<u>Présents</u> :	21
		<u>Votants</u> :	29

Etaient présents : Mme Maryse BETOUS – MM. Jean-Michel LEJEUNE - Thierry MARETTE - Mmes Hélène BROHY - Laurence AMOUROUX - MM. Hubert BELLET - Pascal BEAUDOUIN - Cyrille DEVOS - Philippe MERLEVEDE – Sylvain DELVALLEE - Antonin ROUET – Mmes Françoise VANDERCOILDEN - Marie-Christine DELATTRE - Joëlle DESNEUX - Annette SAINT-AUBIN - MM. Xavier FOUCHER - François CLERGEAT - Jean-Baptiste MAITIA – François HERAMBERT – Mme Chantal MARTIN.

Pouvoirs : Mme Isabelle LOUVET à M. Thierry MARETTE
Mme Victoria PACHECO à Mme Maryse BETOUS
Mme Virginie VAN DE WYNCKELE à Mme Françoise VANDERCOILDEN
Mme Gaëlle LEBLANC-TRIGUER à Mme Hélène BROHY
Mme Dominique PARA à M. Antonin ROUET
M. Jules TIOBANG TANKEU à M. Philippe MERLEVEDE
M. Michaël DE POLLI à M. Cyrille DEVOS
M. Eric DUPERRON à M. François CLERGEAT

Secrétaire de séance : Mme Françoise VANDERCOILDEN

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 mars 2016

DELIBERATIONS

- Organisation d'une consultation - « Refusons l'augmentation des impôts locaux prévus en 2016 »
- Budget Primitif 2016
- Investissements 2016 réalisés dans les bâtiments communaux - Demandes d'aides financières au titre :
 - de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (F.S.I.C.) – Modifications
 - du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (F.S.I.L.)
- Investissements 2016 - Demande d'aides financières au titre des Programmations Départementales - Retrait de la délibération du 3 mars 2016
- Syndicat Départemental d'Énergie 76 - Programmation de travaux du S.D.E. 76 pour 2016 - Modification des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications électroniques - Avenue Coty et Sente des Forrières - Travaux de génie civil des réseaux de télécommunications à charge de la Commune
- Contrat de fourniture de mobilier urbain de communication entre la Commune et la Société EURO PLAN (EPCOM) - Avenant n°1
- Tarifs – Animations Spectacles

- Salon du Polar 2016 – Demandes de subventions
- Animation Intercommunale 2016 - « La Rétroguinquette des Impressionnistes » - Convention financière entre la commune de Belbeuf et les communes d'Amfreville-La-Mivoie, Bonsecours, Franqueville-Saint-Pierre et Le Mesnil-Esnard
- Personnel communal - Création et suppression de poste - Services Techniques

INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour rendre hommage aux victimes des attentats commis à Bruxelles le mardi 22 mars 2016 (et à Lahore au Pakistan le dimanche de Pâques).

Suite aux attentats de Bruxelles, à la demande du Président de la République, les drapeaux ont été mis en berne sur les bâtiments publics, à partir du mercredi 23 et M. Le Maire annonce qu'il a fait paraître un message sur le site de la Commune.

Il donne lecture de ce message :

« La Belgique est touchée dans son corps. L'Europe est blessée dans cette guerre moderne que livre la folie meurtrière de terroristes sans foi ni loi.

Mais La Belgique, comme la France et l'Europe, reste debout. Notre devoir est la solidarité dans la Résistance pour défendre nos valeurs qui fondent notre Culture ».

Monsieur le Maire ajoute que par courrier du 24 mars, Madame la Préfète rappelle que la posture Vigipirate est maintenue en Ile-de-France, au niveau « alerte attentat » et continue de s'appliquer sur le reste du territoire national, en « vigilance renforcée ».

Dans ce contexte, il est précisé que les kermesses scolaires de fin d'année organisées hors temps scolaire, seront maintenues dans chaque école, avec la participation des enseignants et des parents d'élèves pour assurer l'accueil à l'entrée de la manifestation.

La police municipale sera présente pour renforcer la surveillance.

- Madame Françoise VANDERCOILDEN est élue secrétaire de séance. Elle procède à la validation des pouvoirs, laquelle n'appelle aucune observation.
- Le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- **ORGANISATION D'UNE CONSULTATION « REFUSONS L'AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX PREVUS EN 2016 » (2016 – 020)**

Vu l'article L1112-16 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la réception par envoi recommandé, en date du 19 mars 2016, d'une pétition des électeurs en vue de l'organisation d'une consultation portant sur le refus de l'augmentation des taxes fiscales locales en 2016

Considérant qu'un cinquième des électeurs inscrits sur la liste électorale à demander l'inscription de l'organisation de cette consultation à l'ordre du jour de la présente assemblée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce contre la consultation.

24 Contre
5 Pour

• **BUDGET PRIMITIF 2016**

Monsieur BEAUDOUIN procède au développement des différents chapitres budgétaires relatifs à la section de fonctionnement et à la section d'investissement.

➤ Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les subventions suivantes **(2016 – 021)** :

<u>Article 657362</u>	
CCAS	20 000,00 €
<u>Article 6574</u>	
Associations et autres personnes de droit privé :	
ACPG/CATM	1 000,00
AFAM	50 000,00
A.F.M. Téléthon	500,00
Amandie	500,00
Les Archers du Jonquay	500,00
ARRED – Envol Saint Jean	120,00
Arts et Loisirs	7 000,00
Association des Artistes Franquevillais	1 200,00
ACAF (Association Commerçants et Artisans Franquevillais)	2 000,00
Basket Ball Franqueville-Saint-Pierre – Le Mesnil-Esnard	8 500,00
Becqueref	1 000,00
Braille Technique – Normandie Lorraine	500,00
Brigades Vertes	2 600,00
C.A.T. Pré de la Bataille	240,00
Centre aéré	35 300,00
Centre Nautique de Belbeuf	500,00
Comité d'Animations aux Anciens	10 000,00
Coopérative Scolaire Maternelle Louis Lemonnier	1 400,00
Coopérative Scolaire Maternelle Petit Poucet	600,00
Ecole du Chat	50,00
EPHAD Plateau Est	200,00
Europe Inter Echanges	2 293,00
ESF	22 557,00
HANDI Sup	120,00
Jardins Ouvriers Mesnil-Esnard	300,00
Les enfants du Saloum	300,00
Maman, Nounou et Moi	300,00
Papillons Blancs	500,00
Parents d'élèves Ecole maternelle Louis Lemonnier	100,00
Parents d'élèves Ecole Maternelle Petit Poucet	50,00
Parents Franquevillais - Ecole primaire Louis Lemonnier	150,00
Par-tage	120,00
Passerelle Festival Blues	12 000,00
Philatélie UPHIF	200,00
Pièce Montée	500,00
Play and Learn	1 000,00
La Providence	150,00
Restos du Cœur	500,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Plateau Est	150,00
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Plateau Est	300,00
Scouts et Guides du Plateau de Boos	400,00
SNPA	200,00
Strapontins	3 000,00
Ubucuti	300,00
USMEF	10 000,00
VEMH – Visites Milieu Médical	100,00
Ville de Darnétal - Festival de la BD	500,00
WAKANA 2000	300,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le versement des subventions susvisées.

28 POUR
1 Opposition

- Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les taux d'imposition fixés comme suit, pour l'année 2016 **(2016 – 022)** :

➤ Taxe d'habitation :	14,00 %
➤ Taxe sur le foncier bâti :	27,90 %
➤ Taxe sur le foncier non bâti :	60,55 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les taux susvisés.

22 POUR
7 Oppositions

- Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la fiscalisation des participations aux Syndicats Intercommunaux 2016 **(2016 – 023)** :

Après délibération, le Conseil Municipal décide la fiscalisation des participations aux syndicats intercommunaux suivants, pour l'année 2016 :

- Syndicat Intercommunal du Lycée Galilée
- Syndicat Intercommunal du Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant du Plateau Est de Rouen
- Syndicat Intercommunal Résidences pour Personnes Agées du Plateau Est de Rouen
- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Franqueville-Saint-Pierre – Le Mesnil-Esnard

à l'unanimité

- Budget Primitif 2016 **(2016 – 024)**

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le Budget Primitif 2016 arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES :	4 901 400,37 €
- RECETTES :	5 211 400,00 €

INVESTISSEMENT :

- DEPENSES :	1 291 274,43 €
- RECETTES :	1 291 274,43 €

23 POUR
6 Oppositions

- **INVESTISSEMENTS 2016 REALISES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - DEMANDES D'AIDES FINANCIERES AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) (2016 – 025) ET DU FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (F.S.I.C.) (2016 – 026) – MODIFICATIONS**

Vu la délibération en date du 3 mars 2016, autorisant Monsieur le Maire à solliciter l'Etat au titre de la D.E.T.R. et la Métropole au titre du F.I.S.C. 2016, en vue d'obtenir des aides financières pour des investissements dans l'enceinte du groupe scolaire Louis Lemonnier et au cimetière Notre Dame

Considérant la vétusté de nombreuses baies vitrées et l'éclairage insuffisant et énergivore des circulations (hall d'entrée et couloirs), de la cantine et des classes à l'école maternelle Louis Lemonnier

Considérant la nécessité de porter la superficie des préfabriqués modulables à 200 m², en remplacement des deux locaux rudimentaires, qui permettra d'accueillir les utilisateurs dans de meilleures conditions compte tenu de l'espace qui pourra être adapté aux besoins en fonction des activités dispensées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'augmenter le nombre de menuiseries en aluminium et de remplacer l'éclairage existant à l'école maternelle Louis Lemonnier, la dépense se trouvant ainsi portée à 118 900 € hors taxe
- d'augmenter la surface des locaux préfabriqués modulables devant être acquis, la dépense se trouvant ainsi portée à 347 400 € hors taxe
- de supprimer les travaux de réfection des cheminements dans le cimetière Notre Dame évalués à 15 000 € hors taxe.
- et de solliciter l'Etat au titre de la D.E.T.R. et la Métropole au titre du F.I.S.C. en vue d'obtenir des aides financières pour les projets précités.

Les aides sollicitées pour le désamiantage et la démolition des deux préfabriqués ainsi que pour les travaux d'extension et de clôture du cimetière restent inchangées.

à l'unanimité

• **INVESTISSEMENTS 2016 REALISES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - DEMANDES D'AIDES FINANCIERES AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (F.S.I.L.) (2016 – 027)**

Des travaux sont envisagés en 2016 dans l'enceinte du groupe scolaire Louis Lemonnier.

Ils porteront sur :

- Le remplacement de menuiseries en bois par des menuiseries en aluminium, avec vitrage isolant à l'école maternelle L. Lemonnier.
Le coût est évalué à 91 800 € hors taxe
- Le remplacement de l'éclairage installé dans les circulations (hall d'entrée et couloirs), à la cantine et dans les classes de l'école maternelle Louis Lemonnier.
Le coût est évalué à 27 100 € hors taxe
- La démolition et le désamiantage de 2 locaux préfabriqués annexés aux équipements scolaires, y compris le diagnostic préalable au désamiantage et l'effacement des réseaux existants.
Le coût est évalué à 40 000 € hors taxe
- L'acquisition de locaux préfabriqués modulables, en remplacement des locaux préfabriqués rudimentaires, y compris les fondations, le raccordement aux réseaux et les accès.
Le coût est évalué à 347 400 € hors taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'Etat au titre du F.S.I.L. 2016, en vue d'obtenir des aides financières pour les projets précités.

à l'unanimité

• **INVESTISSEMENTS 2016 - DEMANDE D'AIDES FINANCIERES AU TITRE DES PROGRAMMATIONS DEPARTEMENTALES - RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 3 MARS 2016 (2016 – 028)**

Vu la délibération en date du 3 mars 2016, autorisant Monsieur le Maire à solliciter le Département 76 au titre des programmations à l'Investissement, en vue d'obtenir des aides financières

Vu le courrier reçu de Monsieur le Président du Département de Seine Maritime informant les Maires que la nouvelle politique départementale en faveur du soutien à l'investissement des communes et communautés de communes, ne sera présentée à l'assemblée concernée qu'à la fin du mois de juin 2016, pour une mise en application au 1^{er} janvier 2017

Considérant la volonté du Président de mener des réflexions en commun avec les maires afin que les dispositifs de subvention à venir, correspondent le mieux possible aux attentes des collectivités et aux possibilités budgétaires du Département

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retirer la délibération du 3 mars 2016.

Une nouvelle délibération sera présentée à l'assemblée délibérante le moment venu, en fonction des critères d'éligibilité fixés par le Département.

à l'unanimité

- **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 76 - PROGRAMMATION DE TRAVAUX DU S.D.E. 76 POUR 2016 - MODIFICATION DES RESEAUX ELECTRIQUES, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES - AVENUE COTY ET SENTE DES FORRIERES - TRAVAUX DE GENIE CIVIL DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS A CHARGE DE LA COMMUNE (2016 – 029)**

Par courriers du 15 janvier 2016, le Syndicat Départemental d'Energie 76 (S.D.E.) a fait savoir que des travaux de modification des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications électroniques pouvaient être envisagés avenue Coty et sente des Forrières (partie comprise entre la rue Maréchal Leclerc et la sente non aménagée).

L'ensemble de ces travaux qui est estimé à 187 575 € (dont 115 977,70 € pour l'avenue Coty et 71 597,28 € pour la sente des Forrières) sera en partie financé sur le budget du S.D.E., sous réserve d'une part, de la participation de la Métropole aux dépenses concernant les réseaux électriques et d'éclairage public et d'autre part, de la prise en charge par la Commune des travaux de génie civil des réseaux de télécommunications.

Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **d'adopter les projets ci-dessus**
- **d'inscrire les dépenses correspondantes au budget de l'année 2016 pour un montant de 8 730,00 € pour l'avenue Coty et 7 402,23 € pour la sente des Forrières**
- **de solliciter la programmation des travaux auprès du SDE, sous réserve de l'avis favorable de la Métropole**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention à intervenir ultérieurement.**

à l'unanimité

- **CONTRAT DE FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN DE COMMUNICATION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE EURO PLAN (EPCOM) - AVENANT N°1 (2016 – 030)**

Vu le contrat de fourniture gratuite de mobilier urbain entre la société EURO PLAN (EPCOM) et la commune de Franqueville-Saint-Pierre passé le 28 décembre 2008 pour une durée initiale de 5 ans renouvelable

Considérant que le prestataire souhaite faire bénéficier gratuitement à la Commune de nouvelles prestations complémentaires portant sur :

- la fourniture, la pose et l'entretien d'un « Journal d'Information Electronique » situé rue de la République en remplacement de l'ancien panneau d'information défectueux, propriété de la Commune
- le renouvellement des 13 supports de type « Sucettes Totem » existants
- l'implantation de 3 nouveaux supports de type « Sucettes Totem ».

Les planimètres (= supports de type sucette) sont équipés d'une vitrine ouvrante à double face, l'une pour l'affichage municipal, l'autre pour l'affichage publicitaire, le logo de la Commune figurant en partie basse du planimètre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de fourniture de mobilier urbain avec la société EURO PLAN (EPCOM).

à l'unanimité

• **TARIFS ANIMATIONS SPECTACLES (2016 – 031)**

Afin que les produits provenant de droits d'entrée soient enregistrés dans la trésorerie communale, et **après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avalise les tarifs appliqués au spectacle ci-après :**

- **« AU FRAIS DE LA PRINCESSE » – Théâtre**

Samedi 8 octobre 2016

Tarif fauteuil : 30 euros la place

Tarif chaises : 20 euros la place

à l'unanimité

• **SALON "SANG POUR SANG POLAR" 2016 – DEMANDES DE SUBVENTIONS (2016 – 032)**

La Commune organisera pour la 6ème année consécutive un salon du livre à destination du grand public ayant pour thématique "Le Polar" et intitulé "SALON SANG POUR SANG POLAR".

Ce salon qui accueille chaque année un très nombreux public se tiendra du vendredi 4 au dimanche 6 novembre 2016.

Le coût de cette manifestation est estimé à 6 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter :

- **le Département de la Seine-Maritime**
- **et tout autre organisme...**

en vue d'obtenir des subventions au titre des aides aux manifestations littéraires pour la promotion du livre et du développement de la lecture.

à l'unanimité

• **ANIMATION INTERCOMMUNALE 2016 « LA RETROGUINGUETTE DES IMPRESSIONNISTES » - CONVENTION FINANCIERE ENTRE LA COMMUNE DE BELBEUF ET LES COMMUNES D'AMFREVILLE-LA-MIVOIE, BONSECOURS, FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE ET LE MESNIL-ESNARD (2016 – 033)**

Au titre du festival « Normandie Impressionniste » 2016, les maires des communes citées ci-dessus ont envisagé une animation intercommunale intitulée « La rétroguinguette des impressionnistes ».

La manifestation qui se déroulera le dimanche 22 mai 2016 dans le cadre d'un circuit automobile reliant lesdites communes avec une animation et une exposition au passage des véhicules anciens, se terminera au dancing « Le Moulin Rose », à Belbeuf, avec l'organisation d'un barbecue au bord de l'eau.

Le coût de la prestation qui s'élève à 4 483,00€, bénéficiera d'une subvention de « Normandie Impressionniste » d'un montant de 1 500,00 €.

La totalité de la facture sera réglée par la commune de Belbeuf qui récupérera auprès des 4 autres, leur participation respective, soit la somme de 596,60 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière correspondante.

à l'unanimité

- **PERSONNEL COMMUNAL - CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE - SERVICES TECHNIQUES (2016 – 034)**

La Commission Administrative Paritaire de la catégorie C du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a retenu, au titre de la promotion interne, la proposition d'accès :

- au grade d'Agent de Maitrise en faveur d'un Adjoint Technique de 1^{ère} classe.

Afin de procéder à la nomination de cet agent, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve :

- la création d'un poste d'Agent de Maitrise titulaire
- la suppression du poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe

à compter du 1^{er} avril 2016.

à l'unanimité

INFORMATIONS

- **ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES 2017**

En application de l'article L2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 216 du Code de procédure pénale et comme chaque année, en vue de dresser la liste préparatoire du jury d'assises 2017, il sera procédé publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés réservés par l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016, soit 15 jurés pour la commune de Franqueville-Saint-Pierre.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 23 avril 2016 à 10h00, en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne seront pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit, soit pour l'année 2017, les personnes nées après 1994.

Toute autre exclusion relative à l'incompatibilité à la fonction de juré relève de la compétence exclusive du Premier Président de la Cour d'Appel lors de l'établissement de la liste annuelle.

- **PROJET DE CONSTRUCTION RUE DES CANADIENS**

En Conseil Municipal du 3 mars dernier, Monsieur le Maire avait informé les riverains présents, que le souhait de la Commune est d'aboutir à un projet qui tiendra compte pour l'essentiel de leurs observations.

Il avait estimé pouvoir apporter plus de précisions lors de la présente séance.

Cependant, les démarches avec les différents partenaires n'étant pas encore finalisées sur le plan administratif, bien qu'elles soient suffisamment concrétisées, le projet ne pourra être exposé qu'ultérieurement.

- **RESEAU ASTUCE – LIGNES 13 ET F5**

Le Comité Pour les Transports en Commun (CPTC) a transmis aux maires de Rouen, Bonsecours, Mesnil-Esnard, Franqueville-St-Pierre, Belbeuf et Boos la copie du courrier adressé au Président de la Métropole Rouen Normandie, en vue d'apporter des améliorations à la desserte du Plateau Est.

Bien que constatant les efforts réalisés en faveur du développement de la ligne F5, le Comité propose de renforcer encore un peu plus l'attractivité par la mise en place de mesures supplémentaires, à savoir :

- Le remaniement de la géométrie du carrefour de la place Saint Paul, en modifiant la distribution des files de circulation
 - Le tracé de couloirs réservés au bus, au carrefour de la route neuve
 - Le renforcement de la fréquence d'exploitation de la ligne 13 aux heures de pointe
 - L'apport d'un second véhicule sur la ligne F5, les dimanches et jours fériés, permettant d'élever le niveau de l'offre à 2 passages par heure comme sur les autres lignes FAST.
- DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 17 AVRIL 2014

Selon les dispositions de l'article L.2122-23 du C.G.C.T., le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal, de l'application des délégations qui lui ont été attribuées.

Au titre de la délégation permettant au Maire d'intenter, au nom de la Commune, les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, Monsieur le Maire informe que par une requête enregistrée le 4 décembre 2015, la société CSF a demandé à la Cour Administrative d'Appel de Douai l'annulation du permis de construire (n°76475 15 R0007), délivré le 5 octobre 2015 par le Maire à la SCI VINCENTE.

La Commune, via son conseil, a produit un mémoire en défense le 3 mars 2016, d'une part, rejetant la requête et l'ensemble des conclusions de la société CSF et d'autre part, demandant l'annulation partielle du permis attaqué, en ce qu'il ne délivre pas d'autorisation d'exploitation commerciale à la SCI VINCENTE.

- TRAVAUX RUE DE BELBEUF (RD 7)

Des travaux concernant :

- la pose de fourreaux pour le passage de la fibre, ayant pour objectif la desserte du lycée Galilée. Pour le reste de la Commune, la fibre devrait être installée en 2018/2019
- la sécurité au droit de la sortie du lycée Galilée avec notamment la création de passages en « pépites »

créent des perturbations dans la circulation rue de Belbeuf.

- PRESENCE DANS LES REUNIONS DE COMMISSIONS

En raison de la séparation de la minorité en deux groupes, un conseiller municipal ayant souhaité participer à la commission « Finances » dont il n'est pas membre, y a été autorisé en tant qu'invité.

- INTERVENTION AUPRES DE L'INSPECTION ACADEMIQUE

Après avoir été informé qu'une enseignante était en arrêt de maladie jusqu'aux vacances de printemps, Monsieur le Maire est intervenu auprès de Madame GALLE, Inspectrice d'académie pour obtenir un remplaçant.

Les difficultés rencontrées par l'Inspection en raison de l'absence pour maladie de 3 remplaçants sur 7, n'ont pas permis l'affectation d'un enseignant avant les vacances.

- PLANTATIONS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire annonce que des plantations vont être réalisées par les Services Techniques municipaux en bordure de la RD 94, sur l'allée entre la sente des Forrières et la rue des Canadiens, au jardin de la mare Lucien Levagneur et au cimetière Notre Dame.

- ANIMATIONS COMMUNALES DU 2 AVRIL AU 22 MAI 2016
- **Samedi 2 avril 2016 - Salle des Fêtes Marcel Ragot**
Goûter de solidarité en faveur du Burundi organise par l'association Wakana 2000.
À partir de 16h.
- **Samedi 16 ou 30 avril 2016 - Dojo David Douillet**
Tournoi de judo.
- **Vendredi 22 avril 2016 - Espace Culturel Bourvil**
Festival Blues Notes organisé par l'association Passerelle.
À partir de 19h.
- **Samedi 23 Avril 2016 - Salle des fêtes Marcel Ragot**
Animations dans le cadre du 10è anniversaire de l'association Amandie.
À partir de 14h.
- **Dimanche 8 mai 2016 - place des anciens combattants**
Commémoration.
À 11h.
- **Samedi 14 & Dimanche 15 mai 2016 - Place des anciens combattants**
Animations "Franquevillade au Far West" organisées par la ville de Franqueville-Saint-Pierre.
- **Samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 - Espace Culturel Bourvil**
10ème salon des Artistes Franquevillais.
De 10h à 12h et de 14h à 18h.
- **Dimanche 22 mai 2016 - parking du magasin Super U de FSP**
Foire à Tout organisée par l'association ANIM'ACTION.
De 9h à 17h30.
- **Dimanche 22 mai 2016 - Hall de la Mairie et Place de l'Hôtel de Ville :**
Expositions de cartes postales anciennes et de voitures anciennes organisées dans le cadre de Normandie Impressionniste + animation musicale.
De 10h30 à 12h.
- **Dimanche 22 mai 2016 Moulin Rose Saint Adrien :**
Guinguette au bord de l'eau organisée dans le cadre de Normandie Impressionniste et exposition de voitures anciennes.
De 14h à 18h.
- **Dimanche 22 mai 2016 École de Musique de FSP**
Journée portes ouvertes et vente de matériel musical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.
La parole est ensuite donnée au public.